

Le Paysage en quelques points

Superficie: 42 737 km²

Partenaires: AWF, CARE-RDC, CI, ICCN, WCBR, WCS, CIDA, BCI, GCF, UMD

Parcs nationaux: 0; (des aires protégées sont proposées)

Biodiversité (nombre d'espèces)

Plantes: AD

Mammifères: AD

Oiseaux: > 400

Espèces menacées

Animaux

- Bonobo
- Paon congolais
- Éléphant de forêt

Plantes

- Diospyros crassiflora

Principales menaces

Directes

- Commerce de viande de brousse
- Sur-pêche
- Exploitation forestière

Indirectes

- Troubles et guerre civile
- Faiblesse des capacités
- Manque de sources alternatives de protéines et de revenus pour les populations locales
- Faiblesse des politiques

Interventions essentielles

- Planification à l'échelle du Paysage
- Foresterie communautaire
- Appui institutionnel
- Appui des politiques
- Amélioration de la communication envers les décideurs
- Gestion basée sur des données

Le Paysage Maringa-Lopori-Wamba

Le Paysage Maringa-Lopori-Wamba s'étend sur 4,2 millions d'hectares de forêts tropicales et marécageuses occupant la province de l'Équateur en République démocratique du Congo. Cette région appartient aux districts de l'Équateur, de Mongala et de Tshuapa. L'importance écologique de ce Paysage est très grande non seulement parce qu'il est en grande partie recouvert par une forêt tropicale mais également parce qu'il abrite le bonobo, primate en danger d'extinction, ainsi que d'autres espèces endémiques du grand bassin de ce pays. De nombreuses autres espèces importantes y cohabitent comme l'éléphant de forêt, le colobe de Thollon et plus de dix espèces de primates rares, d'amphibiens et de reptiles. Le Paysage héberge également une avifaune très variée.

La valeur de ce Paysage en matière de biodiversité demeure très élevée malgré les effets néfastes de la conservation de la forêt, de l'agriculture itinérante, de l'exploitation forestière commerciale et illicite et du commerce de la viande de brousse. Ces effets résultent de la crise politique en cours, de l'occupation militaire pendant la guerre et de la paupérisation croissante des populations.

Gestion durable des ressources

La majeure partie du Paysage a été attribuée à des concessions forestières et agricoles. Dans un mouvement sans précédent, la planification et la mise en œuvre de la conservation a été initiée à l'échelle du Paysage avec une large participation d'intervenants. Des études biologiques et socio-économiques approfondies ont été effectuées en octobre 2004 en collaboration avec un grand nombre d'ONG locales et internationales. Les données tirées de cet inventaire biophysique, socio-économique et de l'état des infrastructures seront utilisées pour parvenir à un premier plan d'aménagement du Paysage incluant un zonage de l'utilisation des terres en vue de débiter la mise en place de forêts communautaires, d'entreprises, ainsi que d'agriculture et d'exploitation forestière durables.

Ressources naturelles et gouvernance

Un renforcement des capacités en vue de l'aménagement forestier est un aspect essentiel du programme de conservation à mettre en œuvre dans le Paysage. En collaboration avec le ministère de l'Environnement et le projet financé par la Banque mondiale pour le zonage des forêts, un cadre conceptuel pour le renforcement de la société civile en vue de l'amélioration de la gouvernance en matières forestières en RDC est en cours d'élaboration. Une évaluation préliminaire et des consultations avec les



intervenants ont été réalisées et un spécialiste de la société civile sera engagé. Des sites pilotes, choisis à travers le Paysage, offriront un modèle devant permettre d'étendre l'objet et l'échelle de la gestion des forêts ainsi que l'appui institutionnel. Étant entendu que le Paysage ne compte actuellement qu'une petite aire protégée (la réserve scientifique du Luo s'étendant sur 628 km²), le recours à la gestion communautaire des réserves de forêts représente l'une des opportunités exceptionnelles possibles pour mitiger les conséquences destructrices de l'utilisation incontrôlée et non durable des ressources forestières.

Institutionnalisation du suivi des ressources naturelles

Le système d'information du Paysage est en voie d'élaboration. Il comprendra le suivi communautaire basé sur des gardes, le suivi socio-économique, le renforcement de lois, le suivi des forêts et le suivi des changements par télédétection. Un expert en information a été engagé pour le Paysage et travaille avec les agences locales responsables du suivi et avec les partenaires du Paysage. Les résultats des études méso et macro socio-économiques et biologiques forment la base du réseau de suivi. Des programmes de formation approfondie ont été entrepris avec les acteurs locaux afin d'obtenir leur participation active dans le programme de suivi continu.

